



## Quelles sont mes droit vis a vis huissier

Par **bernard40**, le **27/07/2010 à 20:39**

Bonjour, j ai u 1 huissier qui ma remis 1 courrier important..  
par contre je n étais pas a mon domicile . et il la remis a 1 ados de 15 ans et mis 1 non sur la  
remise du courrier qui ne correspond a aucun personne de chez moi..

a t il le droit..

quelle sont mes droit?

et jus qu a ou 1 huissier peut t il exercer ça fonction..

merci de vos reponses  
cordialement